



**Avis d'une consultation nationale N° 15/2025
Pour la désignation d'un Réviseur aux Comptes
Pour le mandat 2025-2026-2027**

L'Institut National de la Normalisation et de la Propriété Industrielle- INNORPI- se propose de lancer une consultation nationale pour la désignation d'un réviseur aux comptes au titre des années 2025-2026-2027.

Les experts comptables inscrits à l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie, remplissant les conditions légales et intéressés par la présente consultation, sont invités à retirer le cahier des charges **gratuitement** auprès du service des achats de l'**INNORPI** (Rue de l'assistance n°8 par la Rue Alain Savary Cité El Khadra 1003 Tunis), pendant les horaires administratifs, à partir de la date de publication du présent avis de la consultation.

Les offres doivent parvenir **sous plis fermés** au nom de Monsieur le Directeur Général de l'**INNORPI**, **par voie postale recommandée Ou par rapide poste Ou remises directement au bureau d'ordre central de l'**INNORPI** contre récépissé de dépôt** et ce, au plus tard **le Lundi 08 septembre 2025 à 14h00** (Le cachet du bureau d'ordre central de l'**INNORPI** faisant foi).

L'enveloppe doit être fermée et scellée et doit obligatoirement porter la mention :

**« Ne pas ouvrir– Consultation N° 15/2025 Désignation d'un Réviseur aux Comptes
Pour le mandat 2025-2026-2027 »,**

Les documents exigés au cahier des charges doivent être originaux ou certifiés conforme aux originaux et valables à la date limite de réception des offres tel que prévu dans l'article 4 du cahier des charges.

NB : La séance d'ouverture des plis n'est pas publique conformément aux dispositions de l'objet de la consultation.